

**Procès-verbal de l'assemblée générale du GRMHST 29 janvier 2014,
c/o Bobst Mex SA**

1. Accueil, appel et nomination des scrutateurs

Il est 10 h 00 quand la présidente Vera Bustamante ouvre la séance en saluant tous les membres présents.
Le secrétaire donne connaissance de la liste des membres excusés.
La liste de présence montre que 35 personnes prennent part à l'assemblée générale.
L'ordre du jour est accepté sans modification.
Les scrutateurs sont désignés, il s'agit de MM Paul Madelaine et Bernard Gianola.

2. Lecture du procès-verbal

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée, celui-ci ayant été publié sur le site Internet, il était accessible à tous les membres dès février 2013. Ce dernier est adopté sans modification et à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1 Rapport de la présidente

La présidente présente son rapport dans lequel elle indique le nombre des réunions tenues par le comité ainsi que les activités mises sur pied par le GRMHST :

- L'assemblée générale au CSMT le 30 janvier à Neuchâtel
- La journée à thème à l'EPSIC le 25 avril 2013 à Lausanne avec pour thème " Jeunes et santé-sécurité au travail."
- La journée de présentation de cas du 13 octobre à Delémont dans la salle du Parlement Jurassien.

Elle indique aussi que le comité a notamment travaillé sur les dossiers suivants :

Différents dossiers Suissepro : FK22, consultations de la confédération, Commission Cosh, etc.
Organisation des événements du Groupement

Outre ces activités, la présidente a participé aux séances des présidents et des délégués de Suissepro.

Elle remarque que ces activités n'ont pu bien se dérouler que grâce à un engagement actif des membres du comité. Il les remercie aussi pour leurs idées, leur créativité, leur dévouement et leur amitié.

3.2 Rapport du secrétaire

Comme il est de coutume, le secrétaire porte à la connaissance de l'assemblée, l'état des membres de notre groupement au 31.12.2013

A cette date, le GRMHST comptait

75 membres collectifs
132 membres individuels
6 membres d'honneur

Soit au total **214 membres.**

Il fait remarquer que le groupement marque une tendance à perdre des membres collectifs en particulier, malgré les efforts faits pour les conserver.

Admissions :

3 nouveaux membres individuels et 3 collectifs ont été admis durant l'année 2013.

Démissions:

3 membres, collectifs ont démissionné.

2 membres individuels ont démissionné et un membre décédé.

Nous poursuivons la mise à l'écart de membres mauvais payeurs qui seront cette année « gelés » puis radiés sans nouvelles ou contact de leur part à la fin 2014. Il devient de plus en plus compliqué de se faire payer une cotisation par les entreprises.

Activités :

Il relate le nombre des participants à chacune des activités, soit

- Assemblée générale à Neuchâtel, 36 personnes
- La journée à thème à Lausanne, 53 personnes
- Séance de présentation des cas à Delémont, 56 personnes

3.3 Rapport du trésorier

Pierre-André Girardin secrétaire trésorier, présente les comptes.

L'année 2013 s'est terminée par **un bénéfice de CHF 1389.87** et la fortune s'élève au **31.12.2013 à CHF 73492.63**

Les dépenses et recettes particulières sont présentées.

3.4. Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs des comptes Michèle Berode et Daniel Ramaciotti ont procédé à la vérification des comptes le 27 janvier 2013 à Lausanne.

Michèle Berode donne lecture de leur rapport, celui-ci indique que les rapporteurs ont trouvés les dits comptes parfaitement tenus.

Ils font remarquer l'exactitude des comptes et suggèrent à l'assemblée d'accepter ceux-ci et d'en donner décharge au trésorier de même d'approuver le rapport des vérificateurs et de leur donner décharge.

4. Adoption des rapports.

Les rapports du président, du secrétaire trésorier et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité.

5.1 Election présidentielle.

Vera Bustamante ne souhaitant pas reconduire son mandat de présidente pour des raisons professionnelles quitte la présidence après 2 ans à la tête du GRMHST.

Elle reste toutefois membre du comité.

Comme indiqué dans la convocation de l'assemblée générale, le comité propose la candidature de **M. Antoine Gardon** pour la présidence. Deux diapositives révèlent sa personnalité et son cursus.

Antoine Gardon fait une brève allocution, puis, le vote à bulletin secret statutaire n'étant pas demandé, il est élu par acclamations.

Antoine remercie l'assemblée pour la confiance ainsi témoignée et remercie aussi le comité.

5.2 Election des vérificateurs des comptes

Michèle Berode et Daniel Ramaciotti acceptent de renouveler leur mandat de vérificateurs. Ils sont élus à l'unanimité.

5.3 Nomination des délégués à Suissepro

Afin de remplacer Claude Bernhard démissionnaire et Antoine Gardon qui de par sa nomination siègera à l'assemblée des président, les délégués à Suissepro sont désignés comme il suit :

Pierre-André Girardin

Antoine Million

Horacio Herrera

Michel Guenat

6. Fixation des cotisations:

Au vu de la bonne santé des comptes du Groupement, le comité propose de laisser inchangé le montant des cotisations pour 2014 ; pour rappel :

Membre collectif CHF 100.-

Membre individuel CHF 50.-

La proposition est acceptée à l'unanimité

7. Programme d'activité 2014

Le comité propose le programme d'activités suivant :

- Le 8 mai 2014, journée à thème à Martigny.
« Nouvelles technologie de l'information et de la télécommunication (NTIC) »
- le 2 octobre 2014, journée de présentation de cas à Fribourg
- le 28 janvier 2015, assemblée générale.

Ce programme ne fait l'objet d'aucune remarque et est accepté à l'unanimité.

Un appel d'idée de thème est lancé pour 2015

Dans ce sens un sujet est proposé par M. Paul Boillat de la convention patronale : « Seniors au travail »

8. Divers et propositions individuelles

Michèle Berode prend la parole pour présenter de façon très élogieuse M. **Claude Bernhard** que le comité propose de nommer membre d'Honneur. L'assemblée accepte cette proposition et M. Claude Bernhard est élu membre d'Honneur à l'unanimité et par applaudissement

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, la présidente clôt l'assemblée générale 2014, il est 11 heures.

Le secrétaire trésorier



P.-A. Girardin

L'assemblée est ensuite conviée à une présentation de l'entreprise Bobst Mex SA et d'un bref passage dans les ateliers.

Un apéritif est ensuite servi au restaurant d'entreprise.

Après un excellent repas et une interrogation écrite préparée par les infirmières et stagiaires de Bobst Mex SA que les convives accomplissent de bon gré, les participants se dirigent vers le « Competence center » où on leur fait découvrir quelques machines produites dans l'entreprise. Les résultats du concours sont alors proclamés, la première place étant conquise par Michel Berode.

L'assemblée prend fin à 15 heures 30

Nos remerciements vont à l'entreprise Bobst Mex SA pour le café d'accueil et la mise à disposition des locaux, et à ses collaborateurs et guides.